

Conseil d'Etablissement de l'ENCCRF 19 et 26 novembre

Covid oblige, le Conseil d'Etablissement de l'école a été particulièrement chamboulé cette année. Un report du mois de mai au mois de novembre, une audio-visio en lieu et place de la réunion classique autour d'une table et enfin une pièce en 2 actes au lieu d'un seul.

De plus, comme le Bilan formation 2019 n'avait pu être examiné au Comité Technique Personnels et Missions de la CCRF du 5 novembre dernier, il avait été convenu qu'il serait abordé en même temps.

Le 1^{er} acte - 19 novembre

Cette séance a été consacrée à l'activité de l'école hors les formations initiale et continue : recrutement, organisation des concours, ressources documentaires, CNA / Réponse Conso, le budget de la formation.

Recrutement - Concours

L'année 2019 a été marquée par une forte baisse du nombre d'inscriptions aux concours CCRF et donc de candidat-es aux écrits.

L'école a indiqué qu'elle incitait les stagiaires à devenir « ambassadeurs » et faire la publicité de la CCRF dans les universités et écoles dans lesquelles ils avaient fait leurs études. Ceci a contribué, selon la direction de l'école, à une hausse notable (à 8 jours du terme) des inscriptions pour le concours 2021.

Solidaires CCRF & SCL s'est félicité de voir, après plusieurs années de demandes répétées la publication des rapports des jurys. L'administration publie également la meilleure copie de l'année précédente de chaque épreuve.

Ces apports sont éclairants, en particulier concernant les attentes autour de la « note ». En effet, alors que les épreuves de spécialités évaluent un programme spécifique, il nous semblait que la note de synthèse, évaluait elle, une compétence, la capacité de synthèse. Or, il n'en est rien puisque les connaissances personnelles sont valorisées dans cet exercice. Aucune clarification de l'arrêté n'est prévu, l'administration considérant que la publication des rapports de jury et de la meilleure copie (qui rappelons-le ne fait l'objet d'aucun commentaire, comme toutes les copies des concours de la Fonction Publique) suffit. Cela est bien dommage, à l'heure où l'on s'interroge sur l'attractivité de nos concours.

Solidaires a, par ailleurs, dénoncé l'absence de recrutement par concours de Contrôleur-euses cette année et pour l'année prochaine. Ce qui était annoncé en 2019 comme une situation exceptionnelle visant à compenser le transfert d'ETP vers les SGC, est reconduit.

Cette absence pèse très fortement sur le manque de perspectives de carrières pour les collègues Adjoint-es de Contrôle tant par concours que par promotion au choix. Qu'en sera-t-il si cette absence de recrutement est pérennisée ? Ce sont également les perspectives de mobilités du corps des Contrôleur-euses qui seront impactées.

Solidaires a par ailleurs interrogé l'administration sur sa conception en matière de pyramidage des catégories. La CCRF doit-elle devenir une administration de catégorie A, comme cela s'est vu à l'inspection du travail ? Si tel est le cas, **Solidaires** a indiqué qu'il est donc nécessaire de mettre en place des mesures volontaristes de C en B et de B en A.

Ressources documentaires

Une présentation a été faite, comme chaque année, des évolutions de la documentation et des bases de données au service des enquêteurs-trices.

Solidaires souligne tous les ans la très bonne appréciation par les collègues de cette partie de l'activité de l'école.

CNA

Après la présentation d'un bilan, le débat a évolué vers le fonctionnement de RéponseConso et notamment les conditions de travail des collègues. **Solidaires** est intervenu pour nuancer certains propos par trop idylliques de l'administration en rappelant que les « méthodes agiles » sont exécutées sur le dos des collègues.

Il nous a été répondu que les collègues avaient pu s'exprimer. Certes, mais ont-ils été entendus ? Féliciter l'expertise c'est bien, améliorer les conditions de travail c'est mieux. D'autant plus lorsque les collègues exercent dans un service faisant face à un sous-effectif conséquent... Isabelle Collin, la responsable du service, et André Schwob, le chef de service de la DG, ont renvoyé le débat au Comité Technique de Service Central au point de l'ordre du jour consacré à RéponseConso le 14 décembre prochain.

Le budget de l'école

Solidaires a indiqué que les données présentées n'étaient pas bien claires et que celles-ci ne correspondaient pas au budget réalisé mais à celui notifié par l'AC en début d'année.

A la question de savoir, si les candidat·es aux concours étaient informés que leurs déplacements pour l'écrit et l'oral étaient remboursés ; l'administration nous a affirmé que cela était le cas... à **Solidaires** nous avons comme un doute... et avons demandé à la DG de le rappeler lors des inscriptions.

Le 2^{ème} acte - 26 novembre

La formation initiale

Comme à chaque Conseil d'Établissement les délégué·es des promotions précédentes sont appelés à présenter un bilan de leur année de formation.

Le contenu et l'équipe pédagogiques sont dans l'ensemble appréciés, tout comme les stages pratiques. Cependant, comme les années précédentes, plusieurs remarques portaient sur les auto-affectations : qui arrivent tard dans l'année, créent des tensions dans les promotions au détriment de la cohésion professionnelle, et dont les négociations tournent de plus en plus souvent à l'affectation au classement.

Ces constatations récurrentes ont pris un tour particulièrement prégnant pour la dernière promotion Inspectrices-Inspecteurs, la situation sanitaire ayant encore plus perturbé le processus.

D'autre part, selon **Solidaires** le rôle du médiateur ne doit pas être de servir de paratonnerre ! Les stagiaires de cette promotion auraient souhaité un appui plus important de la part de la direction de l'école !!!

Solidaires, ainsi que les autres organisations syndicales, a réclamé la mise en place d'un groupe de travail afin d'étudier une solution alternative pour les affectations des stagiaires. En effet, un groupe de travail a été constitué au sein de l'administration centrale en 2019, sans que les

organisations syndicales n'aient été associées à ses travaux jusque-là. André Schwob s'est engagé sur « une obligation de moyen mais pas de résultats » quant au fait de convoquer un GT sur les auto-affectations au 1^{er} trimestre 2021 ???

Solidaires a demandé à la DG une étude juridique afin de savoir, si, dans l'hypothèse où une solution était actée, celle-ci pourrait s'appliquer à la promotion en cours. **Solidaires** a également dénoncé les pratiques de certaines directions qui ne veulent pas accueillir de nombreux stagiaires mais souhaitent des ouvertures de poste conséquentes lorsque ces mêmes stagiaires sortent de l'école.

Le Directeur de l'ENCCRF a indiqué par ailleurs que « l'expérience » du stage d'été dans la résidence d'affectation ne serait pas renouvelée.

Une promotion a souligné que selon elle, il y avait un trop fort coefficient à l'oral de fin d'année et que celui-ci de fait pondérait à la baisse l'ensemble des notes des devoirs.

Deux groupes de travail associant les organisations syndicales devraient donc être mis en place, le premier sur les affectations et un second sur la formation initiale dans son ensemble.

La formation continue

2019 a été marqué par la baisse du nombre moyen de jours formation (2,5 au lieu de 2,9 en 2018) mais le nombre d'agent-es qui ont participé à une session de formation reste stable à environ 63 %.

Cette année l'e.formation s'est fortement développée, mais des blocages restent prégnants comme les problèmes techniques dû aux réseaux différents (Finances, Intérieur, Santé), les outils pour les visio qui sont différents, ...

Pour 2021, l'école et le bureau de la formation de la DG travaillent sur l'adaptation des cours, la méthodologie et la présentation et l'accompagnement des formateurs et formatrices occasionnel-les aux nouveaux outils de formation à distance.

Concernant les critères retenus pour participer aux formations, la direction de l'école a indiqué que l'avis du directeur était l'un des éléments, pondéré par le fait que l'agent-e a déjà ou non suivi cette formation et par la notion de secteur principal ou non dans le « portefeuille » d'enquête.

La formation des IP

A priori les prochaines promotions d'IP pourraient ne plus alterner leur formation entre Paris et Montpellier. Le bureau 2D et l'Ecole ont, ou vont, soumettre une proposition en ce sens à la DG. D'autre part, des conventions avec des hébergeurs ont été validées afin de leur éviter des avances de frais.

Question diverse

En réponse à l'interrogation de **Solidaires** concernant la poursuite de la scolarité, Thierry Borghèse a précisé que les stagiaires seront encore en distanciel pour tout le mois de décembre. Le stage en direction qui était prévu au mois de janvier est reporté et accolé à celui du printemps. Les collègues devraient donc alterner « télé-enseignement » et cours en présentiel, ou tout en présentiel en fonction des annonces du gouvernement à partir du mois de janvier. En mars-avril nos collègues feront donc 5 semaines de stage.

Les évaluations sont actuellement reportées et les oraux d'avril et mai se feront normalement en présentiel, ou en visio si nécessité.

Bien entendu tout ceci est conditionné par l'évolution de la situation sanitaire...